CDIF

RÉUNION DU 07 MAI 2019

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA- LACOUR - PLASSART

Excusés : MM.VALETTE- FARGEON- PLASSART

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI **3.6.1.0**

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

CHAMPIONNAT

SENIORS

Journée du 05 mai 2019

D1

PERSAN US03 — **ST LEU FC2**

D3A

JOUY LE MOUTIER FC2 — **BRUYERES BERNES USM**

ANCIENS

Journée du 05 mai 2019

D2A

BOUFFEMONT ACF — **JOUY LE MOUTIER FC**

D4A

AIR France ROISSY AS — **THILLAY ESM2**

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter la date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
https://fmi.fff.fr/assistance/

Président de séance
LETELLIER Jacques

Secrétaire de séance
LACOUR Jean Pierre

FORMATION « SECRETAIRE CLUB »

(Voir le bulletin d'inscription ci-dessous)
(Préciser les sujets que vous souhaités aborder)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation

Secrétaire de Club

LE LUNDI 27 MAI 2019
Á 19H00 au DVOF

NOM DU CLUB : ……			
NOMS	**PRENOMS**	**DATE DE NAISSANCE**	**FONCTION**

DATE **CACHET DU CLUB** **SIGNATURE DU PRESIDENT**

A RENVOYER AU SIEGE DU DVOF AVANT LE MERCREDI 22 MAI 2019

« DIRIGEANTS MERITANTS »

Les clubs du Val d'Oise sont invités à faire connaître leurs « **DIRIGEANTS MÉRITANTS** » auprès du Secrétariat du District pour la saison 2018/2019 - **DATE BUTOIR 13 MAI 2019**

DIRIGEANT MÉRITANT 2019

- CANDIDATURE –

1 seul dossier par club

NB : Tout dossier sera vérifié par la CDIF et par nos services administratifs

CLUB :.....

N° : .....

Nom - Prénom :.....

Date de naissance :.....

Fonction au sein du club :.....

Ancienneté au club
(10 ans minimum) :.....

Distinctions obtenues (FFF, LPIFF, Jeunesse et Sports) :
.....
.....

Atteste sur l'honneur que le Dirigeant désigné ci-dessus occupe sa fonction au sein du club de manière totalement bénévole, désintéressée et a un comportement exemplaire et irréprochable.

DATE	CACHET DU CLUB	NOM, PRÉNOM ET SIGNATURE DU PRÉSIDENT

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :

Vérifier qu'aucun match n'est en cours.
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure

- Effacer les données et vider le cache